

Madame, Monsieur,

Parents des futurs élèves de seconde,

Une Section Sportive Scolaire Football a vu le jour au Lycée polyvalent Galilée en 2019. Nous poursuivons le partenariat avec le Comité de l'Isère de Football et le club de l'US Reventin pour la rentrée prochaine 2021-2022.

Ce dispositif s'adresse aux garçons **nés en 2007** (un an d'avance), **2006 et 2005**, amoureux du football, qui souhaitent intégrer une seconde générale, technologique ou professionnelle au Lycée Galilée.

Cette section concerne en priorité les élèves motivés par le football qui pratiquent en club (**pas nécessairement à l'US Reventin**) ou à l'UNSS et qui présentent un niveau scolaire suffisant pour accepter un horaire supplémentaire de 4h d'entraînement par semaine ainsi que les compétitions UNSS le mercredi après-midi.

L'objectif de la section sportive football au lycée Galilée est de :

« Garantir un équilibre entre les emplois du temps sportif et scolaire des élèves pour mener à bien leur projet de réussite scolaire, de progression sportive et d'épanouissements personnel et social. »

⇒ Fonctionnement de la section :

Les élèves sont regroupés dans 2 classes de seconde (1 en seconde générale et 1 en seconde professionnelle), les entraînements sont communs. L'aménagement de l'emploi du temps permet une alternance entre les heures d'EPS, les entraînements de la section sportive, les entraînements de club et les compétitions UNSS.

Les jours d'entraînement de la section sportive :

Le lundi de 16h à 18h au stade Rivoire à REVENTIN (navettes en bus avec éducateur)

Et le vendredi de 16h à 18h au stade Etcheberry à Vienne à 5 minutes à pieds du Lycée.

Compétition UNSS : Mercredi 13h30-16h30.

Entraînement potentiel de futsal le jeudi au gymnase du lycée entre 12h 30 et 13h45.

Heures d'EPS par semaine : 2h pour les élèves de seconde.

⇒ Encadrement :

Responsable de la section et suivi scolaire : M. RABUT, professeur d'EPS.

Responsable des entraînements : M. CHASTAGNER et M. DESGARDINS, **éducateurs diplômés (BEF)** de l'US Reventin.

⇒ Suivi scolaire et sportif :

Un bilan est fait avec les élèves et les responsables de la section à la fin de chaque trimestre.

L'engagement à la section fera l'objet d'une appréciation sur les bulletins trimestriels.

Le Lycée dispose, si besoin, d'un **internat** où une heure d'étude est prévue chaque soir pour aider les élèves à se mettre à jour dans leurs devoirs scolaires.

UNSS : La participation à l'association sportive du Lycée est obligatoire : les équipes de football sont inscrites en championnat Excellence (Académie de Grenoble). L'équipe du lycée participera également aux championnats de Futsal UNSS.

⇒ Suivi médical : Un suivi est mis en œuvre dans le but d'apprécier l'état de santé des élèves, afin de préserver leur intégrité physique, de repérer les signes de fatigue et de permettre leur épanouissement dans le domaine du sport et des études.

Un Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du football est demandé pour le passage des tests.

Mme LA TORRE
Proviseure,

M. RABUT
Professeur d'EPS,